

Mesure de l'employabilité des nouveaux diplômés à 6 mois (Promotion 2018)

- 48% de réponses
- 83% des répondants ont un poste, à Temps Complet et en CDD (à 80%).
- Le recrutement des nouveaux diplômés se fait de manière précoce après l'obtention du diplôme.
- En moyenne, un jeune diplômé doit effectuer deux démarches pour obtenir un entretien
- La majorité des répondants travaillent en Lorraine (77%) et majoritairement dans les Vosges. 55% d'entre eux travaillent en EHPAD
- 44% des répondants ont eu le choix de leur affectation. Les motivations dans le choix du poste sont en lien avec le projet professionnel de l'agent. Les autres réponses sont d'ordre personnel
- Les critères les plus pris en compte sont le profil personnel, puis, le parcours de stage puis, à égalité, le dossier d'évaluation continue ainsi que le projet professionnel
- Une majorité de nouveaux diplômés (77%) considèrent que la formation par compétence dispensée répond aux exigences de leur poste, notamment pour la surveillance de l'état clinique et les connaissances techniques, protocolaires qu'elle développe.
- A contrario (5%), pensent que le décalage entre les exigences de la formation et la réalité de terrain est important. Certains aimeraient un apport théorique sur les relations soignant/famille et l'inclusion des familles dans les soins.